

Numéro spécial

Crise sanitaire liée au COVID 19, conflits sociaux de début d'année



Collectivement, nous avons réussi à garantir la qualité et la continuité de notre mission.

Je tiens à saluer l'engagement et la mobilisation de tous face à la crise du Covid-19 que nous traversons ensemble. J'ai évidemment une pensée émue pour tous ceux qui ont été victimes de cette pandémie.

Au-delà des drames, cette épreuve, comme les grèves que nous avons connues en début d'année, aura souligné le rôle indispensable du service public de traitement des déchets. Collectivement, nous avons réussi à garantir la qualité et la continuité de notre mission, sur toute la période. Grâce tout d'abord à notre capacité d'anticipation : les premières expérimentations de télétravail menées en 2019 nous ont en effet beaucoup servi, les agents du Syctom ayant massivement travaillé à distance, assurant l'orientation des tonnages, le fonctionnement de nos installations, le repli puis le redémarrage des chantiers ou encore la gestion du personnel et de la chaîne comptable. Ce sont aussi les relations de confiance que nous avons avec les élus et nos partenaires et l'efficacité de la coordination avec les territoires, fruit de nombreuses années de coopération, qui nous ont permis d'être réactifs et opérationnels.

Personnels des centres, agents des collectivités, collaborateurs de nos services : tous les acteurs de la chaîne ont été au rendez-vous, avec sérieux et dévouement. Je les en remercie avec d'autant plus d'émotion que mon mandat s'achève prochainement. La nouvelle gouvernance va faire face aux difficultés financières que ces crises ont engendrées et tirer les enseignements de cette séquence inédite. Je lui adresse tous mes vœux de succès."

Jacques Gautier
Président du Syctom



GESTION DES DÉCHETS

La crise, un révélateur des enjeux du traitement des déchets

Quelques semaines seulement après avoir vécu une période de grève inédite dans ses centres, qui l'avait déjà mis à rude épreuve, le Syctom a dû prendre des mesures exceptionnelles pour continuer à gérer les déchets des six millions d'habitants de son territoire, malgré la pandémie de Covid-19. Et éviter ainsi une aggravation de la crise sanitaire. Quelle a été la stratégie déployée pour faire face à cette situation, marquée par un fonctionnement en mode dégradé de certains sites et une réorganisation des conditions de travail ?

Avant même l'annonce, le 12 mars 2020, par le président de la République, de la fermeture des écoles à partir du lundi suivant, le Syctom avait mis à jour son plan de continuité des activités (PCA), conçu en 2003 à l'époque de l'épidémie de Sras (syndrome respiratoire aigu sévère).


Composée d'un volet opérationnel et d'un volet interne, cette feuille de route s'est révélée efficace pour la gestion de la crise. « Le PCA nous a donné un cadre pour assurer la poursuite de l'exploitation des installations pendant la période du confinement, indique Catherine Boux, directrice générale adjointe de l'exploitation et de la valorisation des déchets (DGAEVD). Nous l'avons décliné en collaboration directe avec nos collectivités adhérentes, d'une part, avec les exploitants de nos installations, d'autre part, ce qui a permis de maintenir le fonctionnement des trois usines de traitement et du centre de transfert à Romainville. »


PRIORITÉ AU MAINTIEN EN FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS

Grâce aux réserves de masques FFP2 dont a pu disposer le Syctom, au marquage au sol et à une réflexion sur la réaffectation des locaux, les trois centres de valorisation énergétique à Saint-Ouen-sur-Seine, Issy-les-Moulineaux et Ivry/Paris XIII, ainsi que le centre de transfert à Romainville, ont pu fonctionner en toute sécurité, malgré des effectifs réduits pour cause de garde d'enfants ou de maladie. En revanche, du côté des centres de tri, où le risque de contamination des agents est plus grand, les exploitants ont majoritairement décidé l'arrêt de leur installation, mis à part le centre à Issy-les-Moulineaux. De même, les déchèteries ont été fermées du 15 mars au 11 mai, les chantiers en cours (voir encadré) ont été suspendus ou ralentis et les actions de sensibilisation et de prévention auprès du public immédiatement interrompues,

CHIFFRES CLÉS

 Jusqu'à **32%** de baisse des tonnages de déchets collectés, enregistrée par rapport à une semaine normale.

 **25%** de baisse en moyenne sur toute la période de confinement

 **10%** de baisse aujourd'hui par rapport à une période normale

dès la mi-mars. Le Syctom a communiqué auprès du grand public pour qu'il ne perde pas ses habitudes de tri, y compris pour le tri des biodéchets, même si une partie n'a pu être traitée durant cette période. Par ailleurs, il a diffusé auprès de ses collectivités adhérentes un vade-mecum sur les conditions de maintien d'une activité de compostage de proximité et d'entretien des composteurs pendant la pandémie.

Dans ce contexte, la baisse importante (25% en moyenne sur toute la période du confinement) des déchets produits sur le territoire, suite au brusque ralentissement de l'économie et à l'exode d'une partie de la population, a facilité la gestion des déchets par le Syctom et évité tout recours à l'enfouissement.



Le Syctom a largement communiqué sur l'importance de jeter masques, mouchoirs et gants en plastique dans les poubelles d'ordures ménagères et non dans celles de tri.

ACCOMPAGNEMENT ET SUCCÈS DU TÉLÉTRAVAIL

La mobilisation et le sens des responsabilités des agents de terrain comme de l'ensemble des collaborateurs ont permis de relever ce défi. « L'expérience que nous avons faite du télétravail depuis 2019 nous a été très utile pour nous organiser rapidement, remarque Laurent Gonzalez, directeur général adjoint ressources et moyens

(DGARM). De 60 agents équipés pour travailler à distance le 16 mars, nous sommes passés à près de 90 agents début avril, sur les 130 que compte le Syctom. Les équipes dédiées aux missions-supports du Syctom (ressources humaines, finances, marchés, systèmes d'information) ont été très réactives. Cela a notamment permis la continuité de l'activité pour les chaînes comptables et de commande publique avec des processus dématérialisés, et bien sûr la gestion des personnels. ».

Soucieux de préserver un bon climat de travail et d'éviter un risque d'isolement social, le Syctom a accompagné de près la mise en œuvre puis le vécu, dans la durée, du télétravail. « Nous avons gardé le lien avec les agents, maintenu une communication efficace et une dynamique interne malgré le confinement, confie Marie-Pierre Martinet, directrice générale adjointe mobilisation, publics et territoires (DGAMPT). Nous leur avons adressé une lettre d'information hebdomadaire, sur l'activité et l'actualité du Syctom, et un message quotidien, intitulé Bonne journée, sur un ton plus ludique et convivial. Cela ayant été apprécié, nous réfléchissons à pérenniser ces outils. C'est bien la preuve que de la contrainte naît l'innovation. »

Alors qu'une reprise d'activité progressive se profile dans tous les secteurs, y compris au Syctom, les premiers bilans de la période récente attestent indéniablement de la capacité des grands services publics urbains à jouer leur rôle d'organe vital de la ville et de la salubrité publique.



Pendant la pandémie de Covid-19, l'activité des centres de valorisation énergétique a été maintenue.

Lourd bilan des grèves de début d'année

Le mouvement de grève contre la réforme des retraites qui a débuté le 23 janvier dernier a conduit au blocage de trois unités de valorisation énergétique, entraînant d'importantes conséquences.

Financières tout d'abord : la mise en place de solutions de remplacement pour traiter les déchets du territoire ailleurs que dans les centres du Syctom a représenté un coût de 7,6 M€. À cette première facture s'ajoute le manque à gagner, estimé à 6,6 M€, lié à la suppression de la vente de vapeur puisque 283 000 tonnes de vapeur n'ont pu être livrées. Sur le plan environnemental, le bilan est également très lourd : enfouissement de quelque 5 000 tonnes de déchets chaque jour ; recours à l'achat d'énergies fossiles pour compenser la vapeur habituellement fournie à la Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU) ; augmentation du nombre de camions de transport de déchets sur les routes, avec pour conséquence une hausse des émissions de gaz à effet de serre.

La situation, devenue critique à plus d'un titre, a conduit - à la demande du Syctom - le préfet de région et le préfet de police à prendre le 6 février des arrêtés de réquisition de personnel pour que les installations puissent fonctionner à nouveau.



Vue aérienne du chantier à Ivry/Paris XIII

TRAVAUX

Reprise des chantiers

À partir de début avril, le Syctom a travaillé à la reprise de ses chantiers, suspendus mi-mars à Nanterre et à Ivry/Paris XIII et en activité réduite à Saint-Ouen-sur-Seine.

Un Plan général de coordination (PGC) a été élaboré pour les entreprises, tenant compte de la conformité des procédures avec les recommandations des professionnels du BTP.

Dédensification des bases-vie, mise en place d'une signalétique pour baliser les cheminements, aménagement des horaires de travail, tout a été fait pour que les compagnons puissent revenir progressivement, en toute sécurité, à partir de fin avril.

« Cette reprise nous donne satisfaction, mais nous sommes prudents sur la révision de nos plannings de travaux, qui dépendent de la stabilité de la situation sanitaire, souligne Pierre Hirtzberger, directeur général des services techniques (DGST). Nous demandons aux entreprises de redoubler de vigilance, pour ne pas confondre vitesse et précipitation ».

Après la crise, le bilan



Rencontre avec Martial Lorenzo, directeur général des services du Syctom

Quel bilan tirez-vous de la crise liée à la pandémie de Covid-19 ?

Les efforts déployés ont permis de démontrer que le service public fonctionne y compris en cas de crise. Je dirais même que la crise a réaffirmé son caractère essentiel, la continuité du traitement des déchets nous ayant évité une dégradation de la situation sanitaire dans la rue, qui aurait alimenté la crise générale. Je salue donc l'engagement de tous ceux qui se sont mobilisés dans ce sens, et tout particulièrement, en plus des agents du Syctom, les personnels chargés de la collecte et du fonctionnement de nos centres.

Quels ont été les points forts et les points faibles de cette gestion de crise ?

Nous avons fait la démonstration de la solidité de notre organisation, de notre capacité à anticiper la situation et à coordonner les acteurs. Mais si cette crise a prouvé la robustesse globale du système, elle en a aussi révélé certaines faiblesses, en matière de recyclage : certaines collectes ont été effectuées en mélange (OM et CS) et nos centres ne disposent pas de capacités de stockage suffisantes, ce qui nous a obligés à en incinérer une partie ; nous aurions préféré les entreposer, en vue d'un tri ultérieur, pour alimenter les filières de recyclage, après la fin de la crise.

Quels sont vos points d'inquiétude aujourd'hui ?

L'inquiétude majeure concerne nos finances. Pendant le confinement, les tonnages à traiter se sont effondrés, limitant nos recettes. Il va donc nous falloir trouver

des mesures d'économie transitoires pour rééquilibrer le budget, puisque le « coût » du Covid-19 est estimé à 9 M€ et que celui des grèves de début d'année s'élève à 14,2 M€. En outre, nous voyons les cours des matières recyclées dégringoler, car elles sont concurrencées par un pétrole moins cher. Pour les fibreux, carton et surtout papier, les difficultés sont les mêmes, avec une chute des cours et une baisse de la demande, soit une perte de quelque 5 M€. Les fragilités du circuit du tri, qui existaient, se trouvent aujourd'hui accentuées. Et nous nous trouvons face à une facture globale avoisinant les 30 M€.

Quelles sont les leçons à tirer à long terme de cette crise ?

Cette crise a souligné l'importance des relations entre acteurs du territoire, ce qui légitime pleinement les ambitions du Grand défi et la mission confiée au Syctom par l'État et la Région, dans le cadre du schéma de coordination prévention, collecte et traitement des déchets. En lien avec les collectivités du territoire, nous allons aussi devoir relancer la prévention et la sensibilisation, ce qui va exiger de la créativité et du volontarisme (*voir encadré*). À une échelle plus globale, il est indispensable d'accélérer la généralisation de l'éco-conception, au service d'une économie circulaire, fondée sur le recyclage et le réemploi. Enfin, j'espère que cette crise va nous aider à laisser de côté les dogmes qui condamnent sans nuance la valorisation énergétique, alors qu'elle a prouvé son efficacité en ces temps de crise.



Sensibilité et prévention dans le monde d'après

Les actions de proximité menées par les équipes d'éco-animateurs du Syctom ou par des prestataires extérieurs ont été suspendues dès la mi-mars. Peu compatibles avec les mesures de distanciation sociale, le porte-à-porte, les formations au compostage ou encore la prévention autour du réemploi et de la lutte contre le gaspillage alimentaire n'ont pas encore pu reprendre. « *Après cette période difficile pour tous, nous allons nous trouver face à un public moins préoccupé du bon geste de tri, estime Marie-Pierre Martinet. Là où nous commençons à espérer une petite victoire sur le plastique, nous redoutons un retour en arrière.* » Les outils de protection contre le virus, certes indispensables, et la profusion des emballages en tous genres ont en effet relégué au second plan l'attention naissante portée à la limitation du recours aux plastiques à usage unique. « *Sur la forme comme sur le fond, conclut Marie-Pierre Martinet, il nous appartient de réinventer la sensibilisation et la prévention pour demain.* »



Retrouvez toutes les informations du Syctom sur le site www.syctom-paris.fr



l'agence métropolitaine des déchets ménagers

syctomag est une publication du Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers
35 bd de Sébastopol - 75001 Paris - Tél. : 01 40 13 17 00 - www.syctom-paris.fr

Directeur de la publication : Jacques Gautier • Rédacteur en chef : Martial Lorenzo
• Directrice de la communication : Véronique Menseau • Coordination : Solène Patron
• Crédits photos : © Syctom / Bertrand Guigou, Didier Raux © Franck Badaire • Conception, réalisation : stratéact • Rédaction : Isabelle Friedmann • Document imprimé par Mérico Delta Print, sur papier 100% recyclé Respecta - ISSN 1769-8782

